



LES DOCUMENTS

NÉCESSAIRES

À FOURNIR

Pièce d'identité en cours de validité

Permis de conduire du nouveau propriétaire du véhicule (correspondant à la catégorie du véhicule à immatriculer)

Justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, avis d'imposition...) avec les noms et adresse qui apparaîtront sur la nouvelle carte grise

Carte grise barrée, datée (vendu le .../.../...) et signée par le vendeur (par tous les cotitulaires le cas échéant). La date doit être identique à celle inscrite sur le certificat de cession et ne comporter aucune rature.

Justificatif du contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicule de plus de 4 ans

Attestation d'assurance en cours de validité.

Certificat de cession (formulaire Cerfa 15776) rempli conjointement avec l'ancien propriétaire (si celui-ci est un professionnel il devra signer et tamponner le document). Si le vendeur est un garage, il devra également vous fournir la déclaration d'achat enregistrée.

Demande de certificat d'immatriculation (formulaire Cerfa 13750) et **mandat d'immatriculation** (Cerfa 13757) seront remplis automatiquement lors de votre passage en agence

Pour les professionnels, **un extrait Kbis de moins de 2 ans** et pièce d'identité du gérant.

Liste non-exhaustive